

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1er MARS 2017  
COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**Vie Quotidienne :**

1 - Peut-on mettre la **Rue Louis Vallière** dans un seul sens afin de faciliter la circulation ?  
Plusieurs personnes de ce quartier le redemandent.

**Réponse :**

Les services techniques devront consulter les riverains avant d'intervenir tout en sachant qu'il ne sera pas possible de le créer sur la totalité de la voie.

2 -La végétation est abondante et gênante sur les deux côtés des abords des trottoirs du **Boulevard Maurice Pacull**. Un entretien serait bien venu.

**Réponse :**

La régie voirie va débroussailler les accotements.

**3 -Rue des Aigues Marines** : un banc est coincé entre le mur et le lampadaire ???

Ce serait judicieux d'enlever les deux gros cailloux en haut de cette rue et de les remplacer par deux barrières en quinconce pour éviter la circulation des scooters, moto etc...

D'autres parts, des riverains de cette même rue se plaignent des odeurs persistantes de la station d'épuration.

**Réponse :**

Le banc a été enlevé, une chicane sera mise en place par le service voirie.

Concernant les odeurs persistantes, un technicien a pris bonne note de cette remarque et se rendra sur place.

**4 - Rue du Grenat, Rue Jean Nohain et Rue Olivier** : la réfection de la voirie est-elle programmée ?

**Réponse :**

Concernant la Rue du Grenat, du retard a été pris suite à un problème mécanique, celle-ci sera traitée comme convenu.

Concernant la Rue Nohain et Rue Olivier, la reprise de ces deux voies sera proposée à l'arbitrage budgétaire.

**5 - Rue Victor Lachaud** : Le trottoir de gauche en montant est plein d'ornières, aucune poussette ou fauteuil roulant d'handicapé ne peut l'emprunter.

Et, par temps de pluie, les sorties des gouttières mal positionnées inondent celui-ci. Il en est de même dans les rues de ce quartier.

**Réponse :**

La reprise de cette rue sera proposée à l'arbitrage budgétaire.

**6 - Square Victor Pouget** : Quand aura lieu la fin des travaux ? Il reste un coffret électrique à l'emplacement du parking.

**Réponse :**

Les travaux seront terminés fin mars.

Concernant le coffret, la société doit l'enlever à la fin de la première quinzaine du mois de mars.

**7 -** Refixer correctement le panneau de circulation routière vitesse 30km/h et poids 3,5 tonnes à l'intersection de la **Rue des Escaïs et du Chemin des Cayrets**. Le panneau est actuellement adossé contre le mur à l'angle des deux rues.

Réponse :

La régie fixera le panneau.

**8 - Rue du Grenat :** malgré plusieurs interventions lors de précédentes réunions, la réfection de la voirie n'a toujours pas été faite à l'exception du gros trou à l'entrée de cette rue. La pose de l'enrobé et la réfection des trottoirs sont-ils programmés en 2017 ?

Réponse :

Les deux interventions sont programmées.

**9 -** Le Lotissement **le Clos des Fleurs**, 17 rue des Rosacées souhaite la remise en état de ses trottoirs.

Réponse :

Les services devront réaliser le chiffrage de ces travaux pour ensuite le proposer à l'arbitrage budgétaire.

**10 -** Demande de refaire les trottoirs du **2 au 12 rue Jean-Jacques Coste Floret**.

Réponse :

Cette portion (120 ml) a été traitée par la voirie. Les 90 ml restant seront traités d'ici la fin de l'année.

**11 -** Savoir si l'ancienne **Route de la Tamarissière** qui longe l'Hérault sera refaite.

Réponse :

Les travaux sont importants et ne sont pas inscrits au budget.

**12 -** Les arrêts de bus sont mal positionnés (au **Rond-Point des vignes** et à côté de l'imagerie/scanner et banque), l'arrêt se fait sur la route. Pourquoi ?

D'autre part, est-il possible de mettre des mini- bus (navettes) à la place des grands, très peu de personnes empruntent ces bus.

Réponse :

La réglementation en vigueur indique que les arrêts doivent être positionnés sur la voirie.

Le contrat est en cours de renouvellement avec la société de transport, la demande a été formulée.

**13 -** La continuité du trottoir **Route de Rochelongue**, à la hauteur de l'angle de la **Rue du Vanneau** en face de la Résidence Les Grives est-elle prévue ? dangerosité de la sortie, obligation de marcher sur la route.

Réponse :

La continuité de ce trottoir est prévue mais la commune est toujours en procédure avec le propriétaire pour obtenir la rétrocession de la parcelle nécessaire.

**14 -** Pourquoi la **Rue des Ortolans** est fermée par des grosses pierres, est-ce un chemin privé ? Peut-on l'ouvrir à la circulation ?

Réponse :

C'est un chemin privé, on ne peut l'ouvrir à la circulation.

**15 - Rue de la République**, il est constaté fréquemment que des voitures sont en stationnement sur les arrêts de bus, aussi bien devant l'entrée de l'école primaire que devant la maternelle, obligeant les cars à stationner en plein milieu de la route.

Réponse :

Des patrouilles seront effectuées.

**16 -** Bien qu'en dehors de notre quartier, nous aimerions savoir s'il est prévu de refaire la **route sous le pont à la hauteur du passage à niveau**, direction Marseillan, beaucoup de trous et les bas côtés sont affaissés.

Réponse :

Cette route a été mise en sécurité courant 2016.

C'est une emprise départementale, nous chiffrerons les travaux à effectuer et ceux-ci seront à arbitrer sur le budget 2017.

17 - Pourquoi laisse-t-on couler le chalutier côté **Tamarissière**, nous pensons qu'il devrait être détruit. Qui doit l'enlever ?

Réponse :

La SODEAL a rencontré des difficultés pour retrouver le nom du propriétaire de ce chalutier. L'identification vient d'être donnée par le service des Affaires Maritimes, un courrier va être fait au propriétaire pour son enlèvement.

**Rappel :**

18 - Pour l'embellissement de notre **Entrée d'Agde**, en venant de Vias par la voie rapide, côté Rond-Point de l'Ephèbe, pourrait-on avoir une entrée propre et aménager le paysage environnant ? Ainsi que la route de la Guiraudette.

Réponse :

C'est un quartier en pleine évolution (zone d'activité future en partie nord de la Prunette) qui fait partie des orientations d'aménagement du PLU.

Le secteur sera également concerné par les travaux de réutilisation des eaux usées

19 - **Rue du docteur BARRAL** : la pose de piquets, par complaisance car inutiles, en plein virage sur la voie, devant un mur tout neuf au N°6 famille Aupetit? De ce fait l'automobiliste est obligé de se déporter sur la gauche face aux voitures, ce qui est dangereux.

Pouvez-vous les enlever ?

Réponse :

Deux administrés ont formulé cette demande afin de pouvoir déporter la circulation des véhicules ainsi que les ralentir pour enfin sortir de chez eux.

Il sera opportun de porter cette question à l'ordre du jour de la réunion afin d'avoir un débat sur le fait d'envisager la pose d'un cousin berlinois. Tout en sachant que cela provoquera des nuisances de sonores par le passage des véhicules.

**Doléances :**

- Rue des Oliviers : revoir le ramassage des poubelles et faire le suivi des travaux, certains sont à reprendre.
- Impasse René Gourc : Pouvez-vous inverser la signalisation de l'impasse Aimé Gourc de gauche à droite pour éviter que les véhicules empruntent cette voie par erreur.
- Rue Danton : Un fil pend sur une centaine de mètres.
- Rue du Rouet /Rue de la Corderie : Les services vont se déplacer pour voir si il est envisageable de mettre cette rue en sens unique de la Rue du Rouet → Rue de la Corderie. Elle sera accompagnée d'un stationnement matérialisé sur la gauche.
- Boulevard du Soleil/Boulevard du Monaco : Afin de créer la continuité de la piste cyclable, les services de la ville créeront un bateau.

**SECURITE**

*Présenté par Luc Larose*

- Cambriolage ou tentative : 1
- Accidents : 2
- Squat : 1
- Trouble de l'ordre public : 2
- Interpellation : 1
- Nuisances sonores : 2

**GRANDS TRAVAUX**

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

**Square Rue Victor Pouget – Point travaux**

L'aménagement du square rue Victor Pouget se poursuit. Les travaux de terrassements et de génie civil ont été réalisés en décembre, ainsi que la plantation d'un olivier, qui a dû être fait avant la réalisation des revêtements pour ne pas les abîmer.

Ensuite, un boudrome a été construit et l'éclairage public installé. Les travaux de réalisation des revêtements vont se poursuivre, puis de la végétation basse sera plantée dans les espaces verts.

Et pour finir, du mobilier urbain sera posé pour la fin mars.

*Laurent DUBOIS – Directeur Environnement & Domanialité*

### **Entretien de la forêt communale – Point sur le chantier**

L'intégralité des travaux de coupes des bois est à ce jour terminée. Au total, il a été procédé à la coupe d'environ 700 tonnes de bois sur la partie de forêt appartenant à la commune et sur celle appartenant au Conservatoire du Littoral.

Les travaux de broyage du bois vont débuter le 6 mars pour une durée de deux semaines.

La Ville a profité du chantier sur le Mont Saint Loup pour procéder à la coupe des arbres sur l'avenue François Mitterrand où il a été coupé 170 arbres et au niveau de l'avenue du Surintendant où il a été coupé 19 arbres.

Ces arbres seront également broyés pour fabriquer des plaquettes de chauffage.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Travaux entrée du Cap**

Aujourd'hui, les travaux de finitions de la voirie sont en cours entre le futur rond-point de l'entrée du Cap et le musée. Les revêtements définitifs de la voirie, des trottoirs et de la voie douce sont en cours de réalisation, ainsi que la pose des mâts d'éclairage public.

Les travaux d'espaces verts viennent également de débuter sur ce secteur. Mi-mars, tout le trafic entrant et sortant du Cap se fera par ces nouvelles voies, permettant ainsi de démarrer les travaux de terrassements côté avenue de Belle-Île. Comme pour la première phase, les travaux se poursuivront par la pose des réseaux humides et secs, puis par la réalisation des chaussées.

*Laurent DUBOIS – Directeur Environnement & Domanialité*

### **Ombrières photovoltaïque**

Les travaux sont actuellement, réalisés uniquement sur le parking Coquille – Soullière pour qu'ils soient terminés pour le 1<sup>er</sup> mai.

L'intégralité des arbres du parking Coquille – Soullière a été coupée. Actuellement, il est procédé à la réalisation des fondations sur la totalité du parking.

Les poteaux des structures seront mis en place à partir du 7 mars.

Les travaux de réalisation des enrobés sur le parking seront engagés à partir de la semaine 11 (le 13 mars).

L'assemblage des structures débutera en semaine 12 soit à partir du 20 mars.

Les travaux sur le parking Catalogne – Gallois seront engagés dans un second temps ; à ce jour, il n'a été procédé qu'à la suppression des haies du parking.

- Production des deux centrales : 4 MWh
  - o Parking Catalogne – Gallois : 2,1 MWh
  - o Parking Coquille – Soullière : 1,9 MWh
- Consommation annuelle de 4 100 personnes
- Economie de CO<sub>2</sub> par an : 1 400 tonnes

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Réseau voies douces**

Le développement des voies douces fait partie du Projet Communal de Développement Durable.

Aujourd'hui, ce sont environ 45 km de voies douces ouvertes aux piétons, cyclistes, et autres véhicules non-motorisés, permettant de desservir différents quartiers en toute sécurité.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

### **Restauration Château Laurens**

Le Château Laurens construit en 1897 de style art Nouveau par le Dr Emmanuel Laurens est classé aux titres des Monuments historiques depuis 1996.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre du Fonds de Soutien pour l'Investissement Public Local. L'Etat soutien les collectivités à investir dans des travaux publics pour soutenir l'emploi local et sursoir aux baisses de DGF.

Budget 10 ME répartis en 4 phases. Subventionnées à 80% par l'Europe, l'Etat, la Région, la DRAC. Les 20% restant à la charge de la CAHM et Ville d'Agde.

L'entreprise Girard (groupe Vinci) est mandatée pour le gros œuvre. Un périmètre de sécurité a été mis en place aux abords du château, barrières, grillages et échafaudages, protection des arbres,

installation de containers de chantiers. Le préau est occupé par du matériel de chantier. Et le Parc de Belle-Isle (jusqu'au lac des cygnes) n'est désormais accessible au public que de 11 h à 18 h (jusqu'à 19h en été).

La 1<sup>ère</sup> phase de travaux concerne la consolidation des fondations et l'assainissement du sol et du vide-sanitaire du bâtiment central. Traitement de la toiture et des façades. A l'intérieur un nettoyage et dépose des cloisons ainsi que les boiseries, conservation des décors intérieurs puis réfection des sols du rez de chaussée et du 1<sup>er</sup> étage.

Les peintures murales et les fresques seront protégées par un spécialiste agréé Monuments historiques. Réaménagement de la remise Nord.

Au final, l'idée de ces premiers travaux est de retrouver un bâtiment brut et sain. (Hors d'air hors d'eau).

Il n'est pas exclu que des visites de chantier seront proposées au public en 2018 si les travaux ont bien avancés et si la sécurité pour le public est respectée.

*Didier SAIGNES - Directeur voirie & Réseaux*

#### **Square Van Cao – Programmation du chantier**

Il est prévu de réaliser un parking paysager rue du Dr Van Cao pour un montant de 100 000 € hors plantations.

Les travaux sont prévus pour le second trimestre 2017.

#### **Présents :**

M FREY, M BENTAJOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M TOOS, M HERAL, M LAROSE, M DURBAN M RUIZ.

#### **Représentants du comité de quartier :**

M ALENGRIN, M BONTEMPS, M DREMONT, Mme ESCUDIER, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HENRI, M LABUSSIÈRE, Mme PAGANON, Mme PALUMBO.

#### **Absents excusés :**

M AMOURET, M BENECH, Mme CROUZET, Mme HOFFMEISTER.

#### **Absent non excusée :**

Mme SIGAL.